

LA LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE CAVIGNAC DU
6 FEVRIER 2025
ARTICLE L.2121-25 du Code Général des Collectivités
Territoriales

L'An deux mil vingt-cinq, le 6 février à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Guillaume CHARRIER, le Maire de la commune de CAVIGNAC
Date de convocation du Conseil : le 31 janvier 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17 Nombre de présents : 13 Nombre de votants : 14

Présents : Mmes Foucher, Coureaud, Garcia, Carpentier, Payet, Larsonneur, MM. Charrier, Jaubleau, Chaulet, Moioli, Legrel, Roussel, Didier, Bussy.

Absents excusés : Mme Lecroq qui donne pouvoir à Mme Coureaud, Mme Gault et M. Malapeyre, Mme Larsonneur qui quitte la séance à 19h14

Secrétaire de Séance : Mme Coureaud

Ordre du jour

Adoption à l'unanimité du Procès-verbal de la séance du 5 Décembre 2024

DELIBERATIONS

- 1- Cession du local commercial situé au 93 avenue de Paris (à l'unanimité)
- 2- Mise à jour du tableau des effectifs (à l'unanimité)
- 3- Mise en place du télétravail (13 votes pour et 1 abstention M. Legrel)
- 4- Participation au financement de la protection sociale complémentaire des agents dans le cadre de la convention de participation mutualisée proposée par le CDGFPT33 (à l'unanimité)
- 5- Mise en place de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE) pour les agents relevant de la filière sécurité (à l'unanimité)
- 6- Convention de servitude avec le SDEEG suite aux travaux rue de Papon (à l'unanimité)
- 7- Service commun de la commande publique (à l'unanimité)
- 8- Avenant de renouvellement de la convention « tarification sociale des cantines scolaires » (à l'unanimité)

Décision 1-2024

Questions diverses

A Cavignac, le 13/02/2024

Le Maire
Guillaume CHARRIER

